

En bref...

>> Claude Baland, préfet de Région Languedoc-Roussillon depuis 2008 a été nommé directeur de la police nationale par François Hollande, Président de la France, lors du Conseil des ministres du 30 mai 2012. Claude Baland remplace ainsi à l'âge de 62 ans Frédéric Péchenard (55 ans), ancien proche de Nicolas Sarkozy.

Son successeur n'est pas encore nommé. L'intérim sera assuré par Alain Rousseau, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault.

Au moment où il quitte ses fonctions de préfet de la région Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, Claude Baland tient à remercier toutes celles et ceux dont il a partagé le quotidien et qui, par leur professionnalisme et sens de la cause publique, ont permis la réalisation de ses missions dans les meilleures conditions. Il gardera le souvenir d'une région riche d'histoire et de personnalités engagées pour son développement.

>> Créé en 2000, le groupe montpellierain Park&Suites, leader national de l'appart-hôtel à vocation affaire avec 55 établissements en France, s'apprête à ouvrir deux nouveaux établissements. Un Park&Suites Élégance à Rosny-sous-Bois, en région parisienne (118 chambres de 20 à 33 m²), et un appart-hôtel 3*** à Montpellier, sur le parc du Millénaire. Dessiné par l'architecte Rudi Ricciotti, cet établissement proposera 113 chambres ou appartements de 20 à 33m² décorés avec soin, disposant de tous les équipements (coin bureau fonctionnel, WIFI illimité, TV LCD, coins cuisine entièrement équipés). L'établissement parisien ouvrira le 15 juin, et celui de Montpellier le 18 juin. Le groupe montpellierain présidé par Franck Manna (700 salariés et 61,5 M€ de CA en 2010) affiche ses ambitions : 100 établissements à exploiter d'ici 2014.

Le Lab, Stars & Métiers Languedoc-Roussillon 2012

La 6e Journée de l'innovation artisanale en Languedoc-Roussillon qui s'est déroulée le 29 mai dernier au Domaine de Verchant à Castelnaud-le-Lez et qui a accueilli plus de 235 participants, a été l'occasion de découvrir les 10 lauréats du concours régional de l'innovation artisanale. Organisé par les Chambres de métiers et de l'artisanat, la Banque Populaire du Sud, les Socama du Midi, de l'Aude et du Roussillon, en partenariat avec MAAF assurances et avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon, ce concours intitulé "Stars & Métiers Languedoc-Roussillon" se propose de mettre en avant des chefs d'entreprises artisanales ainsi que leurs démarches innovantes en produits ou procédés technologiques, en gestion des ressources humaines, en dynamique commerciale ou dans le management de l'innovation. Parmi les entreprises récompensées, on trouve l'entreprise artisanale "LE LAB", qui

remporte le concours dans la catégorie « Management & gestion des ressources humaines ». Composée de 3 personnes en 2007, son équipe comprend aujourd'hui une dizaine de personnes. Créée en 1995 et dirigée par Michel Bastide, cette entreprise spécialisée dans les prothèses dentaires a été sélectionnée pour l'intérêt qu'elle porte au confort de travail de ses salariés ainsi qu'à la cohésion de son équipe. Pour exemple, aucune nouvelle embauche n'est validée sans une « décision collective ».

Afin de contrer la concurrence asiatique, LE LAB s'est regroupé avec d'autres laboratoires pour créer une coopérative régionale (6 membres à l'heure actuelle). Cette démarche soutenue par la Région Languedoc-Roussillon et appuyée par la Chambre de métiers et de l'artisanat, leur permettra de conserver la maîtrise de leur métier et de pérenniser leurs entreprises.



Michel Bastide (au milieu) entouré de son équipe) © DR

VISA Développement, accompagner les entreprises

Dans le cadre de la Stratégie régionale d'innovation et de leur nouveau projet stratégique 2011-2015, les Chambres de métiers et de l'artisanat Languedoc-Roussillon déploieront le VISA Développement, afin d'accompagner au mieux les entreprises dans leurs projets (recruter, former, innover, agrandir ou changer de locaux, vendre différemment, réaliser un nouveau produit ou service, connaître son environnement, être

présent dans les salons, innover, exporter, engager une démarche environnementale...).

Ce dispositif permet également de solliciter l'ensemble des aides publiques en la matière, dont la nouvelle aide financière de la Région : "Pass'Innov". La Région et l'ensemble des réseaux consulaires mobilisés dans le "Réseau régional de l'innovation" se sont donnés comme objectif d'accompagner collectivement 1 190 entreprises sur 2012.